



Document d'informations sur
la nature et les moments des principales évaluations
1^{re} à 5^e secondaire
2021-2022

Bonjour chers parents,

Dans le *Plan de relance pour la réussite éducative 2021-2022 : l'éducation au-delà de la pandémie*, le ministère de l'Éducation du Québec (MÉQ) fait état de modifications au régime pédagogique pour l'année scolaire 2021-2022. Ces modifications visent à permettre à tout le réseau scolaire de se centrer sur les apprentissages des élèves et d'avoir suffisamment de temps pour reconnaître leurs besoins et leurs acquis. Les modifications suivantes sont donc apportées :

- L'année scolaire est divisée en deux étapes ;
- Deux bulletins seront transmis aux parents ;
- Deux communications écrites seront également transmises aux parents ;
- La pondération des épreuves ministérielles est revue à la baisse.

Nous vous présentons un document d'informations qui vous permettra d'accompagner votre enfant tout au long de l'année scolaire, en tenant compte des différentes modifications émises par le MÉQ et des orientations des Services éducatifs du Centre de services scolaire des Découvreurs. Vous y trouverez les informations suivantes :

- Le calendrier des étapes ;
- La date de parution des bulletins, des communications et des rencontres de parents ;
- La compétence transversale évaluée ;
- Des informations relatives aux épreuves ministérielles et aux épreuves locales.

Si d'autres changements importants sont apportés au courant de l'année scolaire concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant, vous en serez informés.

Meilleures salutations,

Daniel Lemelin

Calendrier des étapes

	<i>Étape 1</i>	<i>Étape 2</i>
<i>Dates de l'étape</i>	1 ^{er} septembre 2021 au 14 janvier 2022	17 janvier au 23 juin 2022
<i>Pondération</i>	40 %	60 %

Date de parution des bulletins, des communications et des rencontres de parents

<i>1^{re} communication écrite</i>	Au plus tard le 19 novembre 2021
<i>Rencontre de parents</i>	Le jeudi 18 novembre 2021
<i>1^{er} bulletin</i>	Au plus tard le 28 janvier 2022
<i>Rencontre de parents (au besoin)</i>	Le jeudi 10 février 2022
<i>2^e communication écrite</i>	Au plus tard le 22 avril 2022
<i>2^e bulletin</i>	Au plus tard le 10 juillet 2022

Chacun des deux bulletins rendra compte des éléments suivants :

- Un résultat sera communiqué pour chacune des disciplines et compétences prévues au bulletin ;
- Un commentaire sur au moins l'une des quatre compétences transversales.

Compétence transversale évaluée

Au moins une des quatre compétences transversales suivantes sera évaluée aux deux étapes :

- *Exercer son jugement critique ;*
- *Organiser son travail ;*
- *Savoir communiquer ;*
- *Travailler en équipe.*

Épreuves ministérielles et épreuves locales (CSS)

La pondération des épreuves ministérielles au 1^{er} cycle du secondaire – épreuves obligatoires – a été réduite à 10 % du résultat final (au lieu de 20 %).

La pondération des épreuves ministérielles au 2^e cycle du secondaire – épreuves uniques – a été réduite à 20 % du résultat final (au lieu de 50 %).

La pondération des épreuves locales du Centre de services scolaire au 1^{er} cycle du secondaire – épreuves obligatoires – a été établie à 10 %.

Concernant l'absence d'un élève à une épreuve ministérielle ou locale, seuls les motifs suivants sont acceptés :

- La maladie sérieuse ou l'accident (confirmé-e par une attestation médicale) ;
- Le décès d'un proche parent (un certificat de décès pourrait être exigé) ;
- La convocation d'un tribunal ;
- La participation à un événement d'envergure provinciale, nationale ou internationale.

Ce sont les seuls motifs acceptés et pour lesquels un arrangement avec la direction peut être convenu. La participation à un voyage ne saurait justifier une absence à une épreuve.

Un élève absent à une épreuve, pour un motif non reconnu, se verra attribuer la cote AB. Cette cote a pour effet de générer le résultat 0 % à l'épreuve concernée.

Voici la nature des épreuves et les matières concernées :

	<i>1^e sec.</i>	<i>2^e sec.</i>	<i>3^e sec.</i>	<i>4^e sec.</i>	<i>5^e sec.</i>
<i>Épreuves uniques du MÉQ</i>				MATHEMATIQUE CST et SN (raisonner) SCIENCES ET TECHNOLOGIE (volet théorie) HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA	FRANÇAIS (écrire) ANGLAIS • CORE (communiquer oralement et écrire) • EESL (écrire)
<i>Épreuve obligatoire du MÉQ</i>		FRANÇAIS (écrire)			
<i>Prototype d'épreuve MÉQ</i>			HQC ¹		
<i>Épreuves obligatoires CSSDD</i>		FRANÇAIS (lire) MATHEMATIQUE (raisonner) ANGLAIS CORE et EESL (communiquer oralement, lire et écrire)			

¹ Histoire du Québec et du Canada – à confirmer

Discipline : Anglais (CORE)		Enseignants : Andrée-Anne Bourque et Sophie Baillargeon		
Code matière : 134-104		Nombre de périodes par cycle : 4		
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>		NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> Épreuve école Épreuve Centre de services scolaire Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
		Étape 1 (40%)	Étape 2 (60%)	
Communiquer oralement (40 %)		Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> Situations de communications orales en classe Étapes 1 et 2 : Épreuve école (l'évaluation se fait de façon continue au cours d'activités à l'oral en classe et sous forme d'entrevues pendant les sessions d'examens de décembre et juin)
Maîtrise des connaissances - Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	Mobilisation des connaissances - Participation aux interactions orales - Contenu du message - Articulation du message			
Comprendre des textes lus et entendus (30 %)		Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> Situations d'apprentissage et d'évaluation (seul et en équipe) Étapes 1 et 2 : Épreuve école (de façon ponctuelle en cours d'étape et pendant la session d'examens de décembre) Étape 2 : Épreuve Commission scolaire (évaluation répartie sur plusieurs cours au début juin)
Maîtrise des connaissances - Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	Mobilisation des connaissances - Signes manifestes de la compréhension des textes au moyen de la démarche de réponse - Utilisation des connaissances tirées des textes			
Écrire des textes (30 %)		Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> Situations d'apprentissage et d'évaluation (seul et en équipe) Étapes 1 et 2 : Épreuve école (de façon ponctuelle en cours d'étape et pendant la session d'examens de décembre) Étape 2 : Épreuve Commission scolaire (évaluation répartie sur plusieurs cours au début juin)
Maîtrise des connaissances - Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	Mobilisation des connaissances - Participation aux démarches d'écriture et de production - Contenu du message - Formulation du message			

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : observations, entrevues, réalisations diverses (communications écrites ou orales), situations de lecture, épreuves obligatoires, tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

ANGLAIS RÉGULIER (CORE)

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

	ÉTAPE 1	ÉTAPE 2
Communiquer oralement	<ul style="list-style-type: none">• Les notions de grammaire, de vocabulaire et de langage fonctionnel présentes dans les situations d'apprentissage• Les stratégies à utiliser pour le développement de la communication orale• Activités à l'oral en lien avec la situation d'apprentissage• Les notions de grammaire, de vocabulaire et de langage fonctionnel présentes dans les situations d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none">• Les notions de grammaire, de vocabulaire et de langage fonctionnel présentes dans les situations d'apprentissage• Les stratégies à utiliser pour le développement de la communication orale• Activités à l'oral en lien avec la situation d'apprentissage
Comprendre des textes lus et entendus	<ul style="list-style-type: none">• Apprendre la démarche de réponse par le biais de textes courants et littéraires• Approfondir la démarche de réponse en vue de réinvestir sa compréhension de textes (écrits, oraux et visuels)	<ul style="list-style-type: none">• Consolider la démarche de réponse• Utiliser une ou plusieurs démarches dans un projet de lecture
Écrire des textes	<ul style="list-style-type: none">• Apprendre la démarche de production écrite• Approfondir la démarche de production en vue de la mettre en pratique dans des situations de communications écrites	<ul style="list-style-type: none">• Consolider la démarche de production en vue de l'utiliser dans un projet d'écriture

Discipline : Anglais enrichi (EESL)		Enseignant : Sophie Baillargeon		
Code matière : 136-104		Nombre de périodes par cycle : 6		
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>		NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve école • Épreuve Centre de services scolaire • Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
		Étape 1 (40 %)	Étape 2 (60 %)	
Communiquer oralement (40 %)		Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Situations de communications orales en classe • Étapes 1 et 2 : Épreuve école (l'évaluation se fait de façon continue au cours d'activités à l'oral dans la classe et sous forme d'entrevue pendant les sessions d'examens de décembre et juin)
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>			
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Participation aux interactions orales - Contenu du message - Articulation du message			
Comprendre des textes lus et entendus (30 %)		Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Situations d'apprentissage et d'évaluation (seul et en équipe) • Étapes 1 et 2 : Épreuve école (de façon ponctuelle en cours d'étape et pendant la session d'examens de décembre) • Étape 2 : Épreuve Commission scolaire (évaluation répartie sur quelques cours au début juin)
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>			
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Signes manifestes de la compréhension des textes au moyen de la démarche de réponse - Utilisation des connaissances tirées des textes			
Écrire des textes (30 %)		Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Situations d'apprentissage et d'évaluation (seul et en équipe) • Étapes 1 et 2 : Épreuve école (de façon ponctuelle en cours d'étape et pendant la session d'examens de décembre) • Étape 1 : Épreuve Centre de services scolaire (évaluation répartie sur quelques cours au début juin)
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>			
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Participation aux démarches d'écriture et de production - Contenu du message - Formulation du message			

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : observations, entrevues, réalisations diverses (communications écrites ou orales), situations de lecture, épreuves obligatoires, tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

ANGLAIS ENRICHIS (EESL)

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

	ÉTAPE 1	ÉTAPE 2
Communiquer oralement	<ul style="list-style-type: none">• Les notions de grammaire, de vocabulaire et de langage fonctionnel présentes dans les situations d'apprentissage• Les stratégies à utiliser pour le développement plus poussé de la communication orale (précision de la langue et aisance d'expression, discussion et partage d'idées) Activités à l'oral en lien avec la situation d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none">• Les notions de grammaire, de vocabulaire et de langage fonctionnel présentes dans les situations d'apprentissage• Les stratégies à utiliser pour le développement plus poussé de la communication orale (précision de la langue et aisance d'expression, discussion et partage d'idées)• Activités à l'oral en lien avec la situation d'apprentissage
Comprendre des textes lus et entendus	<ul style="list-style-type: none">• Apprendre et approfondir la démarche de réponse par le biais de textes courants et littéraires• Approfondir la démarche de réponse en exploitant des types de textes (écrits, oraux et visuels) plus diversifiés et complexes	<ul style="list-style-type: none">• Consolider la démarche de réponse• Utiliser une ou plusieurs démarches dans un projet de lecture
Écrire des textes	<ul style="list-style-type: none">• Apprendre et approfondir la démarche de production écrite par le biais de projets de création Approfondir la démarche de production en vue de la mettre en pratique dans des situations de communications écrites	<ul style="list-style-type: none">• Consolider la démarche de production écrite en mettant l'accent sur la créativité et le développement d'un style personnel

Discipline : Français		Enseignants : Sylvain Bérubé (101, 104, 105, 106) Et Marie-Claude Bérubé (102, 103, 107, 108)		
Code matière : 132-108		Nombre de périodes par cycle : 6		
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>		NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve école • Épreuve Centre de services scolaire • Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
		Étape 1 (40 %)	Étape 2 (60 %)	
Lire (40 %)		Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Les romans lus permettront d'évaluer la lecture par différentes tâches. • Plusieurs types de textes seront analysés et permettront d'évaluer l'ensemble des critères de la compétence. • Épreuve école : - session de décembre - session de juin
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>			
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Compréhension juste d'un ou de plusieurs textes - Interprétation fondée d'un ou de plusieurs textes - Réaction fondée à un ou plusieurs textes - Jugement critique et fondé sur un ou plusieurs textes			
Écrire (40 %)		Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • L'écriture de différents types de textes permettra d'évaluer l'ensemble des critères de la compétence. • Épreuve école : - gel d'horaire fin novembre - gel d'horaire autour du 20 mai - grammaire en classe
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>			
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Adaptation à la situation de communication - Cohérence du texte - Utilisation d'un vocabulaire approprié - Construction des phrases et ponctuation appropriées - Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale			
Communiquer (20 %)		Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • La production et l'écoute de discours oraux dans différents contextes permettront d'évaluer l'ensemble des critères de la compétence. • Épreuve école.
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>			
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Compréhension juste et interprétation fondée d'une production orale - Réaction fondée à une production orale - Jugement critique et fondé sur une production orale - Adaptation à la situation de communication - Cohérence des propos - Utilisation d'éléments verbaux appropriés			

FRANÇAIS

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

	ÉTAPE 1	ÉTAPE 2
Lire	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégies de lecture¹ • Texte descriptif – texte poétique • Lecture d'un roman obligatoire • Travail ou test sur le roman à l'étude • Lecture écranique (mode différent, non linéaire) • Repérage et validation de l'information 	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégies de lecture¹ • Texte narratif • Texte poétique • Lecture de roman(s) obligatoire(s) • Travail ou test sur le roman à l'étude • Repérage et validation de l'information et autres compétences informationnelles
Écrire	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégies d'écriture¹ • Texte descriptif • Les classes de mots et les groupes • L'orthographe d'accord • La conjugaison • Le lexique • La phrase • La ponctuation • La grammaire du texte • Vocabulaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégies d'écriture¹ • Texte narratif • Projet de poésie collaborative • Les fonctions syntaxiques • Les subordonnées • L'orthographe d'accord • Le lexique • La grammaire du texte • Vocabulaire • La ponctuation
Communiquer	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégies d'écoute et de prise de parole¹ • Discussions 	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégies d'écoute et de prise de parole¹ • Paramètres d'une communication orale • Présentation orale • Écoute d'un film • Discussions

¹ En fonction des moyens variés utilisés, dont les technologies de l'information et de la communication (TIC), des stratégies diverses s'appliqueront.

Discipline : Mathématique		Enseignantes : Lucie Doré, Stéphanie Richard et Céline Rocher		
Code matière : 063-106		Nombre de périodes par cycle : 6		
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>		NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve école • Épreuve Centre de services scolaire
		Étape 1 (40%)	Étape 2 (60%)	
Résoudre une situation-problème (30 %)		Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Les épreuves en cours d'année sont des épreuves école. • À l'étape 2, une épreuve obligatoire école est prévue en avril lors d'un gel d'horaire.
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>			
La maîtrise des connaissances est prise en compte dans la compétence Utiliser un raisonnement mathématique	<ul style="list-style-type: none"> - Compréhension de la situation-problème - Mobilisation des savoirs requis - Élaboration d'une solution appropriée 			
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)		Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Les épreuves en cours d'année sont des épreuves école à l'image des épreuves du centre de services scolaire et du MELS. Les situations d'évaluation contiendront une partie qui vérifie les acquisitions de connaissances, la compréhension et l'application de connaissances. • À l'étape 1, une épreuve école est prévue en classe lors de la session d'examens de décembre. • À l'étape 2, une épreuve du centre de service scolaires est prévue lors de la session d'examens de juin.
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>			
<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> - Formulation d'une conjecture - Utilisation des concepts et processus appropriés - Mise en œuvre d'un raisonnement adapté à la situation - Structuration des étapes d'une démarche - Justification des étapes d'une démarche 			

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : situations-problèmes, situations d'application, tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

MATHÉMATIQUE

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

	ÉTAPE 1	ÉTAPE 2
Résoudre une situation-problème	<ul style="list-style-type: none">• L'ensemble des nombres entiers• L'ensemble des nombres rationnels• Les statistiques	<ul style="list-style-type: none">• L'ensemble des nombres entiers• L'ensemble des nombres rationnels• Les statistiques• Les figures planes• Grandeur, mesure, périmètre et aire• Les transformations géométriques• Les suites
Utiliser un raisonnement mathématique	<ul style="list-style-type: none">• L'ensemble des nombres entiers• L'ensemble des nombres rationnels• Les statistiques	<ul style="list-style-type: none">• L'ensemble des nombres entiers• L'ensemble des nombres rationnels• Les statistiques• Les figures planes• Grandeur, mesure, périmètre et aire• Les transformations géométriques• Les suites
Communiquer		

Discipline : Science et technologie		Enseignants : Patricia Jacques et Arnaud Cabanac de Lafregeyre	
Code matière : 055-104		Nombre de périodes par cycle : 4	
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>	
		Étape 1 (40 %)	Étape 2 (60 %)
Volet pratique (40 %)		Oui	Oui
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>		
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Représentation adéquate de la situation - Élaboration d'une démarche pertinente - Mise en œuvre adéquate de la démarche - Élaboration d'explications, de solutions ou de conclusions pertinentes		
Volet théorique (60 %)		Oui	Oui
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>		
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Interprétation appropriée de la problématique - Utilisation pertinente des connaissances scientifiques et technologiques - Production adéquate d'explications ou de solutions		
		NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve école • Épreuve Centre de services scolaire • Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint) 	
		<ul style="list-style-type: none"> • Étape 1 : école • Étape 2 : école • Étape 3 : école 	
		<ul style="list-style-type: none"> • Étape 1 : école • Étape 2 : école • Étape 3 : école 	

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : observations, réalisations diverses (laboratoires, construction d'un prototype), analyse d'objets techniques, recommandations suite à un enjeu, épreuves obligatoires, tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

SCIENCE ET TECHNOLOGIE (ST)

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

ÉTAPE 1

- Les consignes de sécurité
- La science vs la technologie
- Ton profil (scientifique ou technologue)
- Le matériel de laboratoire

Univers matériel :

- Les propriétés non caractéristiques
- La masse
- Le volume
- La température
- Les états de la matière
- Les propriétés caractéristiques
- Le point de fusion
- Le point d'ébullition
- La conductibilité électrique

- La solubilité
- L'acidité et la basicité
- La conductibilité thermique
- Les changements de phase
- Les mélanges
- La séparation des mélanges

ÉTAPE 2

Terre et espace :

- La structure interne de la Terre
- La lithosphère
- L'hydrosphère
- L'atmosphère
- La lumière
- Les éclipses

Univers technologique :

- Le cahier des charges
- Les schémas de principes et de construction
- Les matières premières et le matériel
- Les forces et les mouvements

Univers vivant :

- L'espèce
- La taxonomie
- Les populations
- Les adaptations
- Les caractéristiques d'un être vivant
- La cellule
- La reproduction chez les animaux
- La reproduction chez les végétaux

Discipline : Géographie		Enseignants : Caroline Desbiens et Claude Deschênes		
Code matière : 095-103		Nombre de périodes par cycle : 3		
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>		NATURE DES ÉVALUATIONS • Épreuve école
		Étape 1 (85 %)	Étape 2 (15%)	
Géographie (100 %)		Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Les épreuves en cours d'années seront des épreuves école et porteront sur l'ensemble des critères • Quelques tâches de durées moyennes seront utilisées pour fin d'évaluation
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>			
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation appropriée des connaissances - Représentation cohérente d'une organisation territoriale - Établissement de la dynamique d'un enjeu territorial 			

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : observations, réalisations diverses, épreuves obligatoires, tests de connaissances... L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

GÉOGRAPHIE

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3
<ul style="list-style-type: none">• Les techniques en géographie• Carte du monde• Territoire urbain : <i>métropole</i>• Territoire agricole : <i>espace national</i>• Territoire urbain : <i>ville soumise à des risques naturels</i>	<ul style="list-style-type: none">• Territoire région : <i>territoire touristique</i>	

Discipline : Histoire et éducation à la citoyenneté		Enseignants : Caroline Desbiens et Claude Deschênes		
Code matière : 087-103		Nombre de périodes par cycle : 3		
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>		NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve école • Épreuve Centre de services scolaire
		Étape 1 -	Étape 2 (100 %)	
Histoire et éducation à la citoyenneté (100 %)			Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Quelques tâches de durée moyenne seront utilisées pour fin d'évaluation • Les épreuves en cours d'années seront des épreuves école et porteront sur l'ensemble des critères • En fin d'année, il y aura une épreuve de la commission scolaire portant sur l'ensemble de l'année scolaire
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>			
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Utilisation appropriée des connaissances - Rigueur du raisonnement			

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : observations, réalisations diverses, épreuves obligatoires, tests de connaissances... L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

ÉTAPE 1

ÉTAPE 2

- Les techniques en histoire
- La sédentarisation
- L'émergence d'une civilisation
- Une première expérience de démocratie
- La christianisation de l'Occident
- L'essor urbain et commercial

Discipline : Éthique et culture religieuse		Enseignante : Claudine Journault	
Code matière : 069-102		Nombre de périodes par cycle : 2	
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>	
		Étape 1 (40 %)	Étape 2 (60 %)
Réfléchir sur des questions éthiques et pratiquer le dialogue (50 %)		Du 1 septembre au 14 janvier Une évaluation de compétence et un examen de connaissances octobre 2021	Du 17 janvier au 23 juin Une évaluation de compétence (une présentation orale) et un examen de connaissance avril 2021
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>		
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Traitement éthique d'une situation - Évaluation pertinente des options - Pratique appropriée du dialogue		• Épreuves école
Comprendre le phénomène religieux et pratiquer le dialogue (50 %)		Une évaluation de compétence et un examen de connaissances décembre 2021	Une évaluation de compétence (une présentation orale en mai 2021) et un examen de connaissances juin 2022
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>		
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Traitement adéquat des expressions du religieux - Prise en compte appropriée de la diversité - Pratique appropriée du dialogue		• Épreuves école

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : observations, réalisations diverses, (questionnement éthique, situation d'analyse d'un phénomène religieux, etc.), tests de connaissances... L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

	ÉTAPE 1	ÉTAPE 2
Réfléchir sur des questions éthiques et pratiquer le dialogue	L'ordre social <ul style="list-style-type: none">• Il existe, selon les individus ou les groupes, différentes façons de comprendre l'ordre social et d'y réagir• Réfléchir à la raison d'être des lois et de l'ordre social• Des valeurs qui peuvent inciter une personne ou un groupe à remettre en question ou à réaffirmer l'ordre social et les lois• Des groupes, des institutions et des organisations• Des formes d'obéissance et de désobéissance à la loi La transformation des valeurs et des normes	Lien entre le bonheur, la liberté et l'autonomie <ul style="list-style-type: none">• Pourquoi chaque personne vit-elle le bonheur différemment ?• En quoi l'autonomie permet-elle à une personne de faire les bons choix en tenant compte des autres ?• Des contraintes à la liberté découlant d'une obligation et d'une règle
Comprendre le phénomène religieux et pratiquer le dialogue	Des éléments fondamentaux des religions <ul style="list-style-type: none">• Des récits à raconter• Des rites à célébrer• Des règles à respecter• Les représentations des êtres mythiques et surnaturels	L'apport du christianisme à la société québécoise <ul style="list-style-type: none">• Des lieux de culte célèbre au Québec• L'influence du Christianisme sur des valeurs et des normes Des expressions langagières et des récits religieux

Discipline : Éducation physique et à la santé		Enseignant : Martin Maurice et Mélyna Tremblay		
Code matière : 043-102		Nombre de périodes par cycle : 2		
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>		NATURE DES ÉVALUATIONS
		Étape 1 (40 %)	Étape 2 (60 %)	
Éducation physique et à la santé (100 %)		Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Examen d'endurance à la nage • Examen pratique sur les styles de nage • Examen pratique en sports collectifs • Examen pratique en gymnastique • Examen d'endurance à la course • Examen pratique d'acrogym
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>			
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Cohérence de la planification - Efficacité de l'exécution - Pertinence du retour réflexif			

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape: observations, réalisations diverses, tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

ÉDUCATION PHYSIQUE

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

ÉTAPE 1

Course, ultimate ball, secourisme et natation

- Entraînement d'endurance en course
- Ultimate ball
- Entraînement d'endurance en natation
- Technique de DVR conscient et inconscient (secourisme)
- Sauvetage d'une victime consciente
- Techniques de nage : Crawl, brasse, dos crawlé

ÉTAPE 2

Sports collectifs et gymnastique

- Volleyball
- Badminton
- Basketball
- Soccer
- Tests physiques
- Routines imposées sur appareils en gymnastique
- Acrogym

Discipline : Éducation physique et à la santé		Enseignant : Martin Maurice		
Code matière : 043-102		Nombre de périodes par cycle : 6		
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>		NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve école • Épreuve Commission scolaire • Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
		Étape 1 (40 %)	Étape 2 (60 %)	
Éducation physique et à la santé (100 %)		<ul style="list-style-type: none"> • Course • Soccer • Sécurité aquatique • Natation • Volleyball 	<ul style="list-style-type: none"> • Hockey • Badminton • Gymnastique • Basketball • Acrogym • Tests physiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Examen d'endurance à la nage • Examen pratique sur les styles de nage • Examen pratique en sports collectifs • Examen pratique en gymnastique • Examen d'endurance à la course • Examen pratique d'acrogym • Tests physiques • Examen pratique en hockey
<i>Maîtrise des connaissances</i> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages 	<i>Mobilisation des connaissances</i> <ul style="list-style-type: none"> - Cohérence de la planification - Efficacité de l'exécution - Pertinence du retour réflexif 			

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape: observations, réalisations diverses, tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

ÉDUCATION PHYSIQUE

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

ÉTAPE 1

Course, ultimate ball, secourisme et natation

- Entraînement d'endurance en course
- Ultimate ball
- Entraînement d'endurance en natation
- Technique de DVR conscient et inconscient (secourisme)
- Sauvetage d'une victime consciente
- Techniques de nage : Crawl, brasse, dos crawlé

ÉTAPE 2

Sports collectifs et gymnastique

- Volleyball
- Badminton
- Basketball
- Soccer
- Tests physiques
- Routines imposées sur appareils en gymnastique
- Acrogym

Discipline : Basketball		Enseignant : Martin Maurice		
Code matière : 043-102		Nombre de période par cycle : 6 périodes		
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>		NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> Épreuve école
		Étape 1 (40 %)	Étape 2 (60 %)	
Basketball (100 %)		Basketball Sains et Actifs	Gymnastique Athlétisme Basketball Sains et Actifs	<ul style="list-style-type: none"> Examen théorique Examen pratique Examen des techniques
Maîtrise des connaissances	Mobilisation des connaissances			
<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> Cohérence de la planification Efficacité de l'exécution Pertinence du retour réflexif* 			

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape: observations, réalisations diverses, tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

BASKETBALL

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

ÉTAPE 1

- Sains et Actifs (théorique)
- Basketball (technique, pratique)

ÉTAPE 2

- Athlétisme (entraînement, théorique)
- Basketball (technique, pratique)
- Gymnastique (technique, pratique)
- Sains et Actifs (théorique)

Discipline : Éducation physique et à la santé		Enseignant : Mélyna Tremblay		
Code matière : ATEGYM-23		Nombre de périodes par cycle : 6		
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>		NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve école • Épreuve Centre de services scolaire • Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
		Étape 1 (40 %)	Étape 2 (60 %)	
Éducation physique et à la santé (100 %)		Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de routines de gymnastique artistique • Évaluation de l'effort en conditionnement physique • Évaluation de routine de trampoline • Évaluation du tumbling • Évaluation de la chorégraphie d'Acrosport • Évaluation par les pairs
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>			
<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> - Cohérence de la planification - Efficacité de l'exécution - Pertinence du retour réflexif 			

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape: observations, réalisations diverses, tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

ÉDUCATION PHYSIQUE

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

ÉTAPE 1

Gymnastique artistique féminine et masculine

- Base des mouvements à la poutre
- Base des mouvements au saut
- Base des mouvements au sol
- Base des mouvements aux barres (asymétriques, parallèles et fixe)
- Base des mouvements aux arçons
- Base des mouvements aux anneaux

Trampoline

- Base des mouvements au trampoline
- Base des mouvements à la double-mini trampoline
- Conditionne physique

ÉTAPE 2

Tumbling et acrosport

- Continuité de la base des mouvements au tumbling
- Continuité de la base des pyramides d'acrosport
- Travail en équipe
- Conditionnement physique

Discipline : Arts plastiques		Enseignante : Catherine Perreault et Cassandre Bernier		
Code matière : 168-104		Nombre de périodes par cycle : 2		
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>		NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve école • Épreuve Commission scolaire • Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
		Étape 1 (40 %)	Étape 2 (60 %)	
Créer des images personnelles et médiatiques (70 %)		Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Cahier de traces incluant les dessins d'étape • Projets et exercices réalisés en classe
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>			
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	<ul style="list-style-type: none"> - Efficacité de l'utilisation des connaissances liées au langage plastique - Efficacité de l'utilisation des connaissances liées aux gestes, aux matériaux et aux outils - Cohérence de l'organisation des éléments - Authenticité de la production 			
Apprécier des images (30 %)		Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Cahier de traces
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>			
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence de l'appréciation 			

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : observations, réalisations diverses (œuvres personnelles, œuvres médiatiques, analyse d'une œuvre d'un auteur, réalisation d'une gamme de couleurs, etc.), tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

ARTS PLASTIQUES

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

ÉTAPE 1	ÉTAPE 2
Divers projets exploitant différents médiums et techniques pour créer des images personnelles et médiatiques.	Divers projets exploitant différents médiums et techniques pour créer des images personnelles et médiatiques.
Présentation de différentes œuvres et objets du patrimoine artistique en lien avec les projets réalisés en classe suivie d'analyses et d'appréciations.	Présentation de différentes œuvres et objets du patrimoine artistique en lien avec les projets réalisés en classe suivie d'analyses et d'appréciations.

Les projets varient selon le nombre de périodes par cycle et les intérêts particuliers de chaque groupe.

Discipline : Arts plastiques		Enseignante : Catherine Perreault et Cassandre Bernier		
Code matière : 168-104		Nombre de périodes par cycle : 4		
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>		NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve école • Épreuve Commission scolaire • Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
		Étape 1 (40 %)	Étape 2 (60 %)	
Créer des images personnelles et médiatiques (70 %)		Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Cahier de traces incluant les dessins d'étape • Projets et exercices réalisés en classe
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>			
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	<ul style="list-style-type: none"> - Efficacité de l'utilisation des connaissances liées au langage plastique - Efficacité de l'utilisation des connaissances liées aux gestes, aux matériaux et aux outils - Cohérence de l'organisation des éléments - Authenticité de la production 			
Apprécier des images (30 %)		Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Cahier de traces
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>			
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence de l'appréciation 			

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : observations, réalisations diverses (œuvres personnelles, œuvres médiatiques, analyse d'une œuvre d'un auteur, réalisation d'une gamme de couleurs, etc.), tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

ARTS PLASTIQUES

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

ÉTAPE 1

Divers projets exploitant différents médiums et techniques pour créer des images personnelles et médiatiques.

Présentation de différentes œuvres et objets du patrimoine artistique en lien avec les projets réalisés en classe suivie d'analyses et d'appréciations.

ÉTAPE 2

Divers projets exploitant différents médiums et techniques pour créer des images personnelles et médiatiques.

Présentation de différentes œuvres et objets du patrimoine artistique en lien avec les projets réalisés en classe suivie d'analyses et d'appréciations.

Discipline : Art dramatique		Enseignante : Dominique Forbes et Émilie Gagné		
Code matière : 170-104		Nombre de périodes par cycle : 2		
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>		NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve école • Épreuve Commission scolaire • Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
		Étape 1 (40 %)	Étape 2 (60 %)	
Créer et interpréter des œuvres dramatiques (70 %)				Création de séquences dramatiques et de personnages. Création et interprétation de textes dramatiques. Choix de costumes, décors, scénographie. Création et interprétation de personnages et de textes, et ce, à l'aide de la marionnette. Mise en scène et interprétation de courtes pièces de théâtre : mise en place, scénographie, coiffure et maquillage, costumes et décor.
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>	Oui	Oui	
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Efficacité de l'utilisation des connaissances liées au langage dramatique et aux techniques, en fonction du cycle	Oui	Oui	
	- Cohérence de l'organisation des éléments - Authenticité de la production - Respect des caractéristiques de l'œuvre	Oui	Oui	
Apprécier des œuvres dramatiques (30 %)				Retour sur l'implication de l'élève, sa participation, ses apprentissages et sur le travail de ses pairs (journal de bord). Évaluations théoriques sur la matière vue en classe.
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>	Oui	Oui	
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Pertinence de l'appréciation	Oui	Oui	

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : observations, réalisations diverses (œuvres personnelles, œuvres médiatiques, analyse d'une œuvre d'un auteur, etc.), tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

ART DRAMATIQUE

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

ÉTAPE 1

Travail en ateliers de création

- Création de courtes séquences dramatiques.
- Construction de personnages à partir des différentes utilisations du corps et de la voix.

- Création et interprétation de textes dramatiques.
- Choix de costumes, décors, scénographie.

- Retour sur l'implication de l'élève en classe, dans les ateliers (journal de bord).
- Évaluations théoriques sur la matière vue en classe.

ÉTAPE 2

Le théâtre de marionnettes

- Définition historique du théâtre de marionnettes
- Travail de création autour de la marionnette (manipulation, voix et texte)
- Interprétation et création de personnages dans des séquences dramatiques données ou improvisées.

- Retour sur la prestation de l'élève en classe.
- Évaluation des notions théoriques vues en classe.

Discipline : Art dramatique		Enseignante : Dominique Forbes		
Code matière : 170-104		Nombre de périodes par cycle : 4		
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>		NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve école • Épreuve Commission scolaire • Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
		Étape 1 (40 %)	Étape 2 (60 %)	
Créer et interpréter des œuvres dramatiques (70 %)		Oui	Oui	Création de séquences dramatiques et de personnages. Création et interprétation de textes dramatiques. Choix de costumes, décors, scénographie. Création et interprétation de personnages et de textes, et ce, à l'aide de la marionnette. Interprétation d'une pièce de théâtre : mise en place, scénographie, coiffure et maquillage, costumes et décor.
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>	Oui	Oui	
Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Efficacité de l'utilisation des connaissances liées au langage dramatique et aux techniques, en fonction du cycle	Oui	Oui	
	- Cohérence de l'organisation des éléments - Authenticité de la production - Respect des caractéristiques de l'œuvre	Oui	Oui	
Apprécier des œuvres dramatiques (30 %)		Oui	Oui	Retour sur l'implication de l'élève, sa participation, ses apprentissages et sur le travail de ses pairs (journal de bord). Évaluations théoriques sur la matière vue en classe.
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>	Oui	Oui	
Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	Pertinence de l'appréciation	Oui	Oui	

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : observations, réalisations diverses (œuvres personnelles, œuvres médiatiques, analyse d'une œuvre d'un auteur, etc.), tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

ART DRAMATIQUE

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

ÉTAPE 1

Travail en ateliers de création

- Création de courtes séquences dramatiques.
- Construction de personnages à partir des différentes utilisations du corps et de la voix.
- Création et interprétation de textes dramatiques.
- Choix de costumes, décors, scénographie.

Le théâtre de marionnettes

- Définition du théâtre de marionnette (historique).
- Travail de création autour de la marionnette (manipulation, voix et texte).

ÉTAPE 2

Le théâtre de marionnettes (suite)

- Interprétation et création de personnages dans des séquences dramatiques données ou improvisées.

Préparation d'une pièce de théâtre

- Interpréter des personnages dans des séquences dramatiques données dans le but d'une représentation devant ses pairs.

- Retour sur l'implication de l'élève en classe, dans les ateliers (journal de bord).
- Évaluations théoriques sur la matière vue en classe.

- Retour sur la prestation de l'élève, sur le travail d'équipe (journal de bord).
- Évaluations théoriques sur la matière vue en classe.
- Fiche biographique du personnage.
- Retour sur la prestation de l'élève, sur le travail d'équipe et sur le projet final.
- Évaluations théoriques sur la matière vue en classe.